

Plusieurs ministres des finances, M. de Silhouette, entre autres, avaient conçu le projet d'établir un impôt territorial qui eût frappé les terres du clergé et de la noblesse et obligé les ordres privilégiés à contribuer aux charges de l'Etat. Autant l'aristocratie anglaise mettait son orgueil à contribuer par son argent, prêté ou donné, aux succès de ses armées et de ses flottes, autant la noblesse française mit son orgueil à ne pas payer l'impôt et à épuiser le Trésor par des dons et des pensions. Tous les ministres qui proposèrent l'impôt territorial furent chassés ; l'Etat resta sans ressources et ne put faire face aux exigences de la situation. Pendant le même temps où la marine disparaissait, faute d'argent, où nos colonies étaient conquises, faute de secours, le gaspillage des deniers publics était porté à son comble ; Mme de Pompadour recevait, pendant les dix-neuf ans que dura sa faveur " l'énorme somme de 36,924,140 livres de ce temps. (1)

Aussi le paysan canadien n'a point pardonné, même de nos jours, à la politique de Louis XV, et, personnifiant dans un nom cette politique désastreuse qui lui a fait perdre sa nationalité, il accuse encore la Pompadour (2.)

Le cabinet de Versailles ne put envoyer à M. de Lévis que 400 hommes et six bâtiments chargés de vivres et de munitions ; encore une

---

1 Voyez le relevé des dépenses de Mme de Pompadour, manuscrit des Archives de la préfecture de Seine-et-Oise, publié par M. Le Roi dans les *Mémoires de la Société des sciences morales et politiques de Versailles*. Ce précieux document a été tiré à part et forme une brochure in-8o. Paris. Dumoulin.

2 Ampère, *Promenade en Amérique*, dans la *Revue des Deux-Mondes*.